

Agde le,

Inscrite au tableau de l'ordre
de la Région de Montpellier

Tél : 04.67.94.83.06

Fax : 04.67.94.99.29

courriel@augefi.fr

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

RAPPORT FINANCIER 2010/2011

I - DILIGENCES EFFECTUEES

L'organisation comptable et administrative de l'association est resté conforme à ce qui avait été constaté lors de l'exercice précédent.

Le souhait de transparence de l'association nous a permis de contrôler l'ensemble des documents comptables induits par l'activité.

Pour ces derniers éléments justificatifs, nous avons réalisé par sondage des tests sur 9 relevés de frais et sur 11 remises de chèques de cotisations.

Pour un meilleur suivi des investissements réalisés par l'association, le trésorier, avec notre accord, a décidé de les suivre en compte d'immobilisations.

Nous avons vérifié également les documents et le correct traitement comptable des salaires versés sous forme de chèques emploi associatifs.

Nous avons relevé les points suivants :

- La procédure de paiements des factures demande une double signature (du président et du trésorier) sur le chèque. Cette procédure permet que le président et le trésorier valident le paiement de la dépense. Il est important de rappeler que toute dépense engagée par l'association supérieure unitairement à 20 euros doit être soumise à l'approbation préalable du président.

- Lors de la vérification des relevés de frais nous avons constaté que certaines factures remboursées ne comportaient pas les mentions obligatoires (ex: absence de numéro SIRET du fournisseur). Nous préconisons une plus grande vigilance lors de la réception des documents pour les bénéficiaires des remboursements.

- Compte "Déplacements professeurs" : il n'est pas vérifié si le nombre de kilomètres remboursés aux professeurs est conforme au barème kilométriques fourni par l'administration fiscale.

Le taux de remboursement n'est pas régularisé en fin d'année si le nombre de kilomètres dépasse le seuil des 5 000 km. Ce point ne concerne au maximum que deux à trois professeurs par an.

- Compte "Cadeaux" : Des remboursements ou des dépenses n'ont pas généré de reçus externes des organismes bénéficiaires qui permettent d'en vérifier l'utilisation.

Exemple : don de 150 € à une association de lutte contre le cancer.

- Compte "Salaires" : l'association va adhérer à la médecine du travail pour ses salariés. De même, elle va cotiser à la taxe sur la formation professionnelle continue.

- Compte "Avance sur frais" : une avance sur frais engagés a été accordée à certains intervenants au sein de l'association. Ces avances sont permanentes tant que ces personnes restent membres de l'association.

Les avances devraient être restituées au moins une fois par an à l'association pour matérialiser le fait qu'elles ne sont pas acquises définitivement et qu'elles seront imputées sur les derniers remboursements de frais dès que l'intervenant aura terminé sa mission pour l'association.

Nous avons effectué quelques régularisations d'écritures qui correspondaient pour l'essentiel à des erreurs d'affectation comptables bénignes.

Nous avons effectué l'inventaire des immobilisations et enregistré les écritures d'amortissement.

Nous avons enregistré les écritures d'inventaire, telles que les charges à payer et les charges constatées d'avance.

Enfin nous avons réalisé des contrôles de cohérence et de vraisemblance des comptes annuels.

II - COMMENTAIRES SUR LE RESULTAT

L'exercice comptable fait apparaître une perte de 2 600,34 € ; il était en bénéfice de 9 766,41 € pour l'exercice précédent.

Les postes suivants présentent des variations significatives :

	Variation	31/08/2011	31/08/2010
cotisations	-3%	105 250	108 850
charges externes	8%	91 910	84 891

En observant le détail du poste ci-dessus, on remarque les variations suivantes :

	Variation	31/08/2011	31/08/2010
Petit équipement	-63%	366	976
Fourniture de bureau	100%	2 033	0
Pour une meilleure lecture du compte de résultat, un compte "petit matériel pédagogique" a été créé			
Entretien et réparations pédagogiques	-88%	161	1 367
Photocopies pédagogiques	-32%	3 626	5 366
Catalogues et imprimés	-38%	2 622	4 199
Déplacements professeurs	22%	51 859	42 363
Dpicts bureau et commissions	-31%	3 147	4 582
Missions UFUTA	155%	3 381	1 326
Réceptions diverses	36%	2 584	1 899
Salaires	3%	6 933	6 714
Cotisations patronales	0%	5 084	5 091
Dotations aux amortissements	29%	5 642	4 361

III - COMMENTAIRES SUR LE BILAN

- Variation des disponibilités : Les soldes bancaires sont passés de 65 997 € au 1er septembre 2010 à 65 855 € au 31 août 2011, soit une trésorerie stable.

- Acquisitions d'immobilisations : Les acquisitions de l'exercice représentent 12 immobilisations (mobilier et matériel de visionnage et d'écoute) pour une valeur de 3 411 €

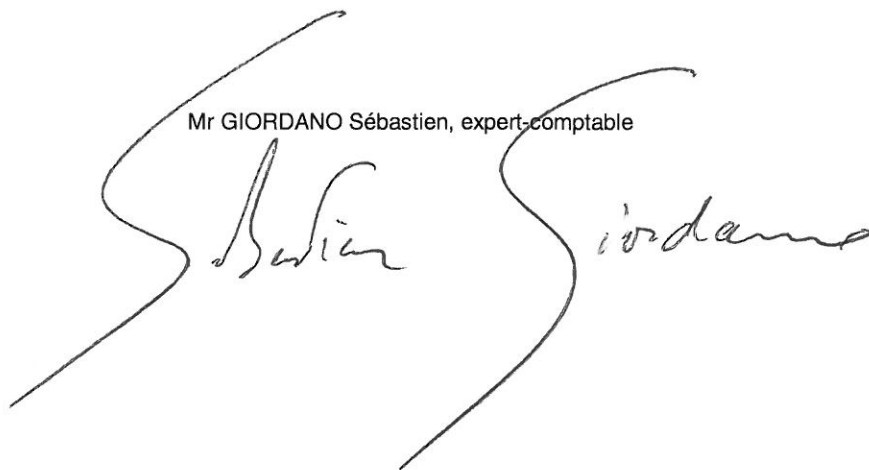
La valeur brute des immobilisations détenues au 31/08/2011 est de 32 210 €.

Le passif du bilan est constitué des fonds propres de l'association pour 78 792 €.

CONCLUSION

Notre mission de présentation des comptes annuels nous a amené à établir l'attestation sans observation jointe aux comptes annuels qui sont tenus à votre disposition au siège de l'association et sur le site internet.

Mr GIORDANO Sébastien, expert-comptable

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large 'S' followed by 'ébastien' and 'Giordano'.